

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 17 MARS 2021

L'An Deux Mille Vingt-et-un, le mercredi dix-sept mars à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au gymnase André Malraux en raison des mesures imposées par l'état d'urgence sanitaire, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Jacques GOLIASSE, Camille LECUNFF-GUILLARD, Gérard THEVENON, Olivier SUSINI, Danièle SANTESTEBAN, Michel JEANNOT, Virginie MAS.

Était excusé : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Mme CHABERT), Francis PETRICIG (pouvoir à M. JEANNOT), Alexandre BOTELLA

Objet : Tarifs de la piscine intercommunale muroise

Monsieur le Président explique que la dernière modification profonde des tarifs loisirs de la piscine du Syndicat Intercommunal Murois date de septembre 2016 et la dernière modification des tarifs d'accueil des scolaires remonte à 2011. Il rappelle également que la Cour des Comptes, dans son rapport public annuel de 2018 sur la gestion des piscines et centres aquatiques publics, a émis plusieurs recommandations, dont la diversification des publics, la priorisation des accueils en fonction des équipements et la refonte des tarifs qui doivent s'adapter au taux d'inflation pour tenter de limiter le déficit de ces équipements.

Vu l'avis favorable de la commission finance, réunie le 4 mars 2021.

Monsieur le Président propose de refondre l'ensemble des tarifs de la piscine intercommunale muroise comme suit :

1. Les tarifs dits de loisirs

		Anciens tarifs		Nouveaux tarifs	
		Résidents	Extérieurs	Résidents	Extérieurs
Entrée public	Entrée adulte	4,00 €	7,50 €	4,50 €	7,50 €
	Entrée réduite	2,50 €	4,40 €	3,00 €	4,50 €
	Entrée -3 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
	Carte 10 entrées adulte	35,00 €	51,50 €	35,00 €	55,00 €
	Carte 10 entrées réduites	25,00 €	33,00 €	25,00 €	35,00 €
	Carte 10 heures	18,50 €	30,50 €	25,00 €	45,00 €
Activités	Bébé nageur annuel	165,00 €	181,50 €	175,00 €	190,00 €
	Jardin aquatique annuel	165,00 €	181,50 €	175,00 €	190,00 €
	Aquafit séniors annuel (+65 ans)	n'existait pas		130,00 €	150,00 €
	Aquafit/mix/legs/body annuel	185,00 €	200,00 €	200,00 €	220,00 €
	Activité 1 séance (<i>hors aquacycling</i>)	7,50 €	9,00 €	9,00 €	10,50 €
	Animation événementielle	n'existait pas		7,00 €	8,00 €
	Aquacycling 1 séance	12,00 €	13,20 €	13,00 €	14,50 €
	Aquacycling 10 séances	110,00 €	120,00 €	120,00 €	130,00 €
Apprentissage	Stage natation 5 séances	60,50 €	66,00 €	75,00 €	85,00 €
	Stage natation 10 séances	112,00 €	121,00 €	140,00 €	155,00 €
	Stage aquaphobie 7 heures	60,50 €	60,50 €	64,00 €	70,00 €
Bien-être	Hamam 1 entrée	8,50 €	13,00 €	8,50 €	8,50 €
	Hamam 10 entrées	n'existait pas		76,00 €	76,00 €
Accessoires	Bonnet de bain	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
	Badge d'accès (si perte)	3,00 €	3,00 €	3,50 €	3,50 €

Les tarifs activité, hammam et leçon incluent l'entrée à la piscine.

Le premier badge est inclus dans l'abonnement annuel.

Monsieur le Président précise que le tarif réduit s'applique au public suivant : personnes de - 16 ans, demandeurs d'emploi, étudiants de - 26 ans, séniors de + 65 ans et personnes à mobilité réduite.

2. Les tarifs d'accueil des scolaires

	Anciens tarifs		Nouveaux tarifs	
	Résidents	Extérieurs	Résidents	Extérieurs
Scolaire Grand bassin - 1 séance	0,00 €	253,00 €	0,00 €	277,00 €
Scolaire Petit bassin ou 1/2 GB - 1 séance	0,00 €	137,50 €	0,00 €	150,00 €

Monsieur le Président explique que l'inflation du coût de tarifs, à savoir 9.6% depuis 2011, date de la dernière scolaires.

3. Les tarifs pour les partenariats

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
ASMN ou projet BNSSA (tarif horaire)		
1 ligne Grand Bassin	7,50 €	8,00 €
Autres associations (tarif horaire)		
1 ligne Grand Bassin sans MNS	17,50 €	18,00 €
Petit Bassin sans MNS	inexistant	36,00 €
1 ligne GB avec 1 MNS	47,50 €	53,00 €
Petit Bassin avec 1 MNS	inexistant	71,00 €
Centre handi (tarif horaire)		
1 ligne Grand Bassin sans MNS	18,00 €	18,00 €
Petit Bassin sans MNS	36,00 €	36,00 €
Petit Bassin ou 2 lignes Grand Bassin avec 1 MNS	66,00 €	71,00 €
ETAPS supplémentaire (tarif horaire)		
Mise à disposition d'un ETAPS supplémentaire pour une activité terrestre ou nautique pour les communes (autres que Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure), une association, un club	30,00 €	35,00 €

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :


- **APPROUVE** ces tarifs applicables au 1^{er} juillet 2021
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 17 mars 2021

Le Président

Henri MONTELLANICO